



**Commission européenne - Discours**  
**[Seul le texte prononcé fait foi]**



**Intervention online lors de la Conférence « Les nouveaux horizons de la cohésion des territoires »**

Bruxelles, le 3 février 2022

Mme la Ministre,

Chère amie, Jacqueline Gourault,

Chers collègues,

Je voudrais vous remercier pour cette invitation tout d'abord, qui me donne l'opportunité de m'adresser à vous, et, ensuite pour votre initiative d'organiser une journée de réflexion sur la problématique de la cohésion des territoires.

C'est un sujet qui n'est pas discuté autant qu'il le devrait. Parler des territoires, c'est parler des gens, des communautés, des lieux sur lesquels se voit l'impact des décisions des acteurs politiques.

C'est pour cette raison que le territoire dans toute sa diversité, doit être au centre de nos réflexions et de nos actions. Des politiques publiques qui ne prennent pas en compte la situation spécifique et les différents besoins des territoires, sont des politiques aveugles, qui, tôt ou tard, auront des retombées négatives, pour nos économies, dans nos sociétés, dans nos démocraties.

C'est aussi le combat que je mène moi-même, au sein de la Commission et de l'Union européenne. La force de l'Union se mesure à la force de son maillon le plus faible. Notre responsabilité, notre devoir, est de faire en sorte qu'on avance ensemble, sans laisser personne, ni aucun territoire, derrière nous.

Je voudrais partager avec vous mes réflexions sur 3 horizons clés pour la cohésion de nos territoires.

La première réflexion concerne la reprise après la crise de la Covid-19.

L'Union européenne a répondu sans tarder à la crise de la COVID 19. La politique de cohésion a notamment été la première politique mobilisée par l'Union européenne. Il n'a fallu que 3 ou 4 semaines, pour que l'aide des fonds régionaux arrive sur le terrain, par le biais d'une flexibilisation inédite de la politique de cohésion.

Depuis lors, nous sommes parvenus à mobiliser plus de 22 milliards euros d'investissements dans toute l'UE : pour des achats urgents en matière sanitaire, pour le maintien de l'emploi, et pour éviter les fermetures d'entreprises. En France, cela a permis l'octroi d'un soutien de 296 millions d'euros aux entreprises, de 187 millions d'euros pour le système de santé, ou encore de 25 millions d'euros pour les travailleurs et personnes vulnérables. A cette réponse immédiate à la crise s'est ajoutée l'initiative REACT EU, qui a apporté plus de 50 milliards d'euros aux programmes 2014-2020, dont 4 milliards d'euros à la France. Ces ressources additionnelles ont permis de soutenir les secteurs touchés par la crise, avec notamment plus de 430 millions d'euros en faveur du soutien aux entreprises, 380 millions d'euros pour le secteur de la santé, et 239 millions d'euros pour le secteur touristique.

D'autres initiatives ont été plus médiatiques, mais il ne faut pas oublier la *force silencieuse* de la politique de cohésion.

Aujourd'hui, le défi est la reprise. Et le risque est une reprise en forme de K, au cours de laquelle certains secteurs, territoires, reprennent et prospèrent, tandis que d'autres déclinent.

La crise a mis en exergue la vulnérabilité de certains territoires : en raison de la structure de leur économie, comme par exemple ceux qui dépendent des secteurs particulièrement touchés par la crise ; en raison de leur géographie, comme les territoires frontaliers, qui ont subi les fermetures de frontières, ou comme les territoires ultrapériphériques et les îles, dépendant du tourisme, qui ont particulièrement souffert des restrictions affectant les transports.

Si la crise s'est fait sentir dans tous les pays et régions, la reprise, elle, risque d'être asymétrique, à géographie variable, et risque de faire apparaître de nouvelles fractures territoriales, y compris au

niveau infrarégional.

Une des leçons à tirer de cette crise est la nécessité de renforcer la résilience de nos territoires, de nos économies, pour pouvoir surmonter les chocs qui ne manqueront pas de se présenter à l'avenir.

C'est pourquoi la politique de cohésion soutient la **diversification du tissu économique local**, une des dimensions importantes de cette résilience.

Les « stratégies régionales de spécialisation intelligente » sont des outils de travail importants, permettant aux acteurs de terrain d'identifier, en suivant une méthode expérimentale et collaborative, de nouvelles opportunités pour leur territoire.

Ces stratégies, qui passent par l'identification des avantages compétitifs, des priorités stratégiques, par ou pour chaque territoire, permettent l'émergence d'une vision de l'innovation.

Il s'agit d'un travail important pour inverser la tendance au déclin progressif d'un certain nombre de régions ayant un niveau de développement intermédiaire, y compris des régions françaises, et de certaines régions moins développées, qui ont subi des transitions industrielles ou autres et qui se trouvent dans le piège du revenu intermédiaire.

Pour sortir de ce piège, il est nécessaire notamment de renforcer la capacité administrative, de créer un contexte plus favorable à l'activité économique, et d'investir dans l'éducation et dans l'innovation.

Et cela me conduit à aborder un deuxième nouvel horizon clé : la transition vers une économie verte et numérique.

Le passage à une économie neutre en carbone et circulaire, peut présenter de nombreuses perspectives positives, parmi lesquelles le développement de nouveaux marchés et la création d'emplois : dans la rénovation verte, dans le tourisme durable, dans l'économie locale et circulaire, et maintes autres opportunités.

Néanmoins, l'impact socioéconomique de la transition verte, varie d'une région à l'autre, jusqu'à représenter un véritable défi pour des territoires dont l'économie repose essentiellement sur des secteurs intensifs en carbone.

De la même façon, le télétravail et l'économie digitale offrent de nouvelles perspectives pour attirer de nouvelles activités, en dehors de leurs territoires traditionnels, vers des villes, petites et moyennes, des zones rurales et des îles.

Mais pour profiter de ces opportunités vertes et digitales il est nécessaire d'investir dans certaines infrastructures et certains services.

Par exemple, la transition numérique ne progresse pas au même rythme partout en Europe, et se concentre encore trop souvent dans les zones urbaines. L'effort de déploiement de la couverture des réseaux très haut débit et 5G, au profit des zones rurales et isolées, doit s'accélérer : pour répondre aux besoins croissants en matière de télétravail, pour permettre aux entreprises déjà présentes de profiter des bénéfices de la digitalisation, et pour attirer de nouvelles activités économiques.

Une transition numérique qui bénéficie aux territoires est un enjeu-clé pour attirer une population plus jeune, créer de nouveaux emplois, et diversifier l'économie locale.

La transition verte dépend pour sa part de la transformation en profondeur des systèmes énergétiques, des réseaux de mobilité verte, de la rénovation énergétique des bâtiments, et notamment des logements.

Pour y parvenir, elle nécessite des mécanismes publics efficaces de planification et des investissements significatifs, différenciés selon les besoins et atouts propres à chaque territoire.

REACT-EU a permis d'encourager la transition verte et digitale, avec en France, plus de 340 millions d'euros consacrés à la transition digitale, et plus d'un demi milliard consacré à l'environnement, à l'efficacité énergétique et aux infrastructures d'énergie.

Sur la période 2021-2027, dans le cadre de la politique régionale, trois quarts des investissements sont destinés à la double transition – verte et digitale. Au total, ces programmes attribueront autour de 100 milliards d'euros à des projets verts, et environ 80 milliards d'euros à l'innovation, au haut débit et à la numérisation.

A cela s'ajoute un nouvel instrument, le Fond de Transition Juste, qui viendra en aide aux territoires plus vulnérables qui sont ou seront confrontés à de graves difficultés économiques et sociales en raison de la transition écologique.

Tous ces instruments apporteront, par conséquent, une contribution substantielle à la transition verte et digitale dans les territoires les moins favorisés.

Un troisième horizon clé découle de la question démographique.

D'ici 2040, la moitié des européens, vivra dans une région en déclin démographique.

Et, au cours de la prochaine décennie, presque toutes les régions verront leur population âgée de 65 ans et plus augmenter, tandis que le nombre de jeunes et de personnes en âge de travailler diminuera, les zones rurales étant plus fortement affectées.

Le vieillissement de la population entrainera notamment une adaptation des objectifs et de la structure des services publics, que ce soit dans le domaine de la santé – en particulier l'aide aux personnes dépendantes - ou dans le domaine de l'éducation.

Quant aux entreprises, elles devront s'adapter à une contraction de la main-d'œuvre, soit en misant sur l'innovation, pour stimuler la productivité, soit en recrutant davantage au sein des catégories de population dont le taux d'emploi est moins élevé, comme les femmes, ou les migrants issus de pays tiers.

Ces thèmes ont été analysés mi-2020, dans le rapport de l'Union européenne sur les conséquences de l'évolution démographique, et un débat a été lancé sur le vieillissement de la population suite à l'adoption du livre vert, il y a un an.

Compte tenu de ces perspectives démographiques, il faut porter une attention toute particulière aux régions qui souffrent le plus du déclin. Pour certaines régions, surtout les zones rurales et isolées, l'évolution démographique combinée à un manque d'opportunités en termes d'emploi, pourrait se traduire par un sentiment d'abandon, de relégation, de questionnement de l'appartenance à la communauté.

Pour contrer ces risques, il est nécessaire d'investir - ou de réinvestir - dans les villes, petites et moyennes, qui assurent un rôle essentiel dans la fourniture de services publics et privés y compris pour les zones fonctionnelles qui les entourent.

Nous devons capitaliser sur les changements structurels générés par la digitalisation dans le monde du travail pour valoriser les petites villes et renforcer leur rôle-pivot dans la cohésion territoriale.

Et nous devons accompagner ces changements par les investissements nécessaires dans l'économie, les infrastructures et les services publics, pour renforcer l'attractivité des petites villes et des zones rurales.

A cet égard, la Commission a publié en juin dernier une communication sur la Vision à long-terme pour les zones rurales. Ce document pose les jalons d'une stratégie transversale, à l'horizon 2040, visant à permettre aux zones rurales de tirer le meilleur parti de leur potentiel en terme de solutions innovantes, inclusives et durables.

La bonne nouvelle est que l'Union européenne s'est dotée de moyens importants et massifs.

En plus du Mécanisme de Relance et Résilience, qui apportera 672,5 milliards d'euros de prêts et de subventions, dont 40 milliards de subventions pour la France, les nouveaux programmes de la cohésion vont jouer un rôle important avec 420 milliards d'investissement dans les territoires, en Europe.

Pour la France cela représente plus de 17 milliards d'euros de FEDER et de FSE auxquels s'ajoute plus d'un milliard d'euros au titre du fond de transition juste.

Les États membres et les acteurs régionaux sont, en ce moment, en train de finaliser les programmes pour la période 2021-2027.

C'est une opportunité à ne pas rater pour faire face aux tendances de fond : les tendances démographiques, les disparités régionales, la fracture urbain-rural, le changement climatique, ou encore la transformation digitale.

La programmation pluriannuelle des investissements requiert une approche prospective et des stratégies de développement territorial sur mesure.

Il est nécessaire de les discuter avec les acteurs de terrain, pour s'assurer que les stratégies et actions soutenues soient ajustées aux territoires.

C'est pourquoi, une fois de plus, le sujet de votre conférence est tout à fait d'actualité.

En conclusion, en cette période de sortie de crise, l'heure est à la réflexion. Quelle géographie des territoires voulons-nous en Europe ? Non seulement à court terme, mais pour les 20 ou 30 années à venir.

Ces années seront des années de transitions majeures. Tout d'abord de reprise suite à la pandémie

de la Covid-19, puis de transition verte et numérique, et enfin de transition démographique.

Est-ce que tous les territoires en Europe vont parvenir à gérer toutes ces transitions? Ou est-ce que certaines transitions vont laisser certains territoires de côté ?

Notre valeur européenne de solidarité veut que l'on affronte ces transitions ensemble, et qu'aucun territoire ne soit oublié.

Mais pour cela, il faut anticiper, planifier, programmer, agir. Ne pas le faire serait échouer.

C'est pour cela que nous lancerons la discussion, avec la publication la semaine prochaine de notre rapport triennal, sur l'état des villes et régions de l'Europe, le 8<sup>ème</sup> rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, dans l'Union européenne ; et avec le forum de cohésion, les 17 et 18 mars prochains.

Ce diagnostic de la cohésion dans l'Union européenne doit être l'occasion d'une réflexion collective sur les défis et la mobilisation des instruments à notre disposition pour les surmonter.

Mais nous avons également besoin de vous, de vos idées, vos capacités, vos énergies.

Nous comptons sur la capacité de la France pour aider à mener à bien cette réflexion commune. La France est connue pour la qualité de ses travaux prospectifs notamment de la DATAR.

La France est également connue pour le dynamisme de ses territoires et de ses collectivités, et pour sa riche expérience de concertation et de partenariat.

La Présidence Française du Conseil de l'Union européenne représente évidemment une formidable opportunité pour lancer cette nouvelle dynamique territoriale.

Il y a de nombreuses possibilités, de nombreux nouveaux horizons. C'est le moment de les discuter et d'agir ! La voie que nous empruntons aujourd'hui déterminera notre cap pour une génération.

Merci beaucoup.

SPEECH/22/766